

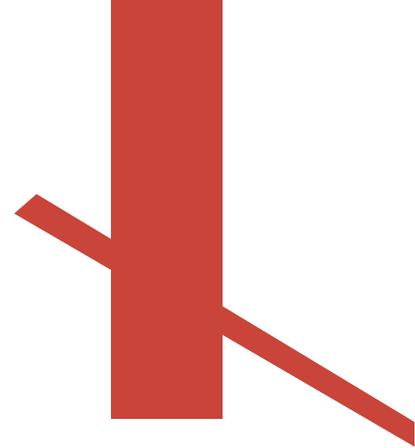
# DOSSIER DE PRESSE



© Grands sites - D. Viet

Signature de la convention entre  
la Ville de Cahors et la Fondation du Patrimoine  
en vue de la collecte de dons au bénéfice  
du projet de restauration du **pont Valentré**





# S O M M A I R E

---

## **Signature de convention entre la Fondation du Patrimoine et la Ville de Cahors**

CONTEXTE DE LA SIGNATURE	<b>P.3</b>
LES PARTENAIRES DU PROJET	<b>P.3</b>
LA FONDATION DU PATRIMOINE	<b>P.4</b>
COLLECTE DE FONDS	<b>P.4</b>

## **Le projet de restauration**

L'HISTOIRE DU PONT VALENTRE	<b>P.5</b>
LABELLISATIONS DIVERSES	<b>P.6</b>
LES PRINCIPAUX DÉSORDRES	<b>P.7</b>
LE PROGRAMME DES TRAVAUX	<b>P.8</b>
RÉPARTITION IMAGÉE DU PONT	<b>P.9</b>
LE FINANCEMENT DU PROJET	<b>P.10</b>

## CONTEXTE DE LA SIGNATURE

Le pont Valentré, monument de premier plan à l'échelle régionale et nationale, composante du bien UNESCO des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Du haut de ses 716 ans, le monument emblématique cadurcien connaît aujourd'hui plusieurs désordres et faiblesses (déchaussements de pierres, défauts d'étanchéité...) qui obligent la Ville de Cahors à agir et lancer un important programme de rénovation. Ces travaux, qui impliqueront notamment l'installation d'échafaudages et de barges fluviales, devraient débuter **au cours de l'année 2025 pour une période de 5 ans à minima**. Ce projet d'ampleur permettra de redonner ses lettres de noblesse au monument, dont la dernière restauration remonte à 1882.

Afin de mener à terme ce projet de taille, la Ville de Cahors a la chance de pouvoir compter sur **le soutien et l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine**, organisme français spécialisé dans la collecte de fonds pour les projets patrimoniaux. Aussi, **une convention est signée ce vendredi 20 septembre 2024** pour officialiser cette collaboration indispensable à la réussite de cette nouvelle restauration ainsi qu'à la création d'une cagnotte participative dédiée.

La restauration peut d'ores et déjà compter sur l'investissement des partenaires publics mais fera également appel aux dons de particuliers, d'entreprises et de mécènes souhaitant apporter, eux aussi, leur soutien à ce beau projet. **La cagnotte**, constituée et gérée en direct par la Fondation du Patrimoine, **permettra ainsi à tous les Cadurciens et amoureux du pont de participer à la sauvegarde du pont Valentré !**



© Pierre Lasvènes



## LES PARTENAIRES DU PROJET

En tant que monument phare lotois, emblème de la cité cadurcienne et labellisé UNESCO, le pont Valentré bénéficie à l'année du soutien d'un certain nombre de partenaires. Ces derniers sont également parties prenantes du projet de restauration et participeront à son financement (voir p.8) ainsi qu'à sa promotion.

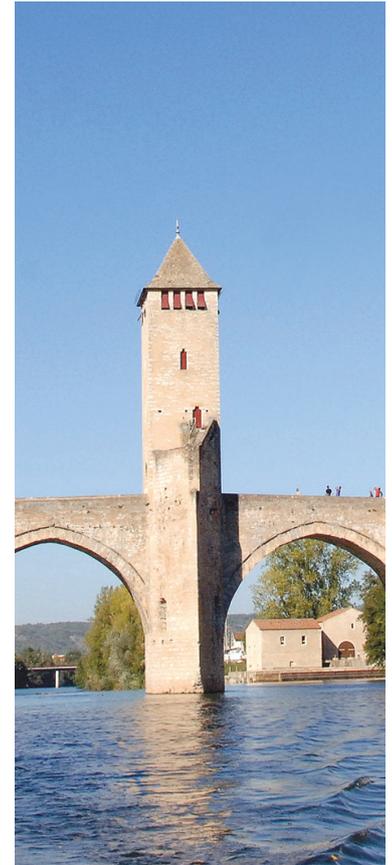


# LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine, **créée en 1996 et reconnue d'utilité publique par décret depuis 1997**, a pour vocation de rassembler toutes les personnes souhaitant contribuer à la sauvegarde du patrimoine. Organisme privé indépendant à but non-lucratif, elle a pour mission d'intérêt général de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'État au titre des monuments historiques.

Ainsi, elle a développé au fur et à mesure des années un réseau de délégations régionales et départementales pour veiller, à l'échelle locale, sur les patrimoines de toute envergure et de toute sorte. Dans le cas présent, le pont Valentré et la Ville de Cahors ont la chance de bénéficier de **l'accompagnement spécial de la délégation Occitanie et du soutien de ses membres lotois**, présents à chaque opération.

Au-delà de la simple préservation, la fondation voit plus loin et s'inscrit au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels. Plus que du patrimoine, elle passe le message que les édifices et monuments français sont de **vrais leviers d'attractivité, d'économie et de vie des territoires**. Ces arguments forts et la beauté des édifices soutenus viennent convaincre chaque année plus de 60 000 donateurs. En 2023, la Fondation du patrimoine a notamment permis le soutien de plus de 2 300 projets, avec plus de 135 600 000 € de dons récoltés.



© Pierre Lasvènes

**En cette année 2024, le pont Valentré rejoint donc la longue liste de monuments et éléments choisis par la Fondation du Patrimoine, sensible aux différents désordres recensés sur le pont mais aussi à son caractère emblématique pour le territoire.**

## COLLECTE DE FONDS

A l'instar des milliers de projets soutenus chaque année par la Fondation du Patrimoine, le pont Valentré bénéficie également de sa propre **cagnotte en ligne**. Cette dernière permet ainsi à toutes et à tous, entreprises, particuliers, associations ou autres, de participer, à la hauteur souhaitée, au projet de restauration. En tant que mécène, chaque donateur se verra remettre de manière automatique un **reçu fiscal** lui permettant de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu (à hauteur de 60 % du montant du don pour les entreprises, 66 % pour les particuliers).

### Comment participer ?

En se rendant sur la cagnotte en ligne :

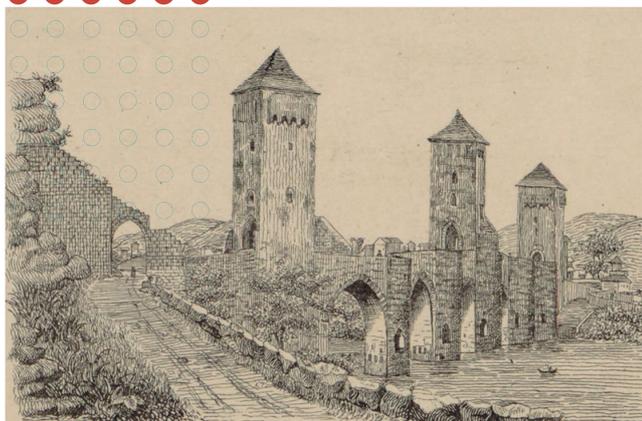
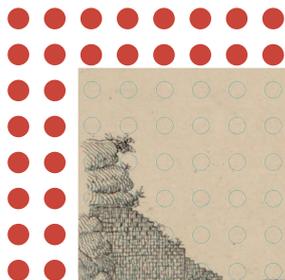


LE MONTANT TOTAL  
DES TRAVAUX :  
**6 860 000 €**

L'OBJECTIF DE  
LA CAGNOTTE :  
**500 000 €**  
sur 3 années

# L'HISTOIRE DU PONT VALENTRE

Située à la croisée de grandes voies de communication reliant l'océan Atlantique à la Méditerranée mais également le Massif central au Languedoc en passant par Toulouse, la cité cadurcienne dispose d'une **situation géographique favorable**. Ce positionnement stratégique en fait, au cours du Moyen Âge, une cité marchande de tout premier plan. La puissance bancaire des Caorsins, présents un peu partout en France et en Europe, que ce soit sur les marchés de Champagne, auprès des Rois de France et d'Angleterre ou encore dans les cités hanséatiques, devait faire de **Cahors une étape incontournable**. Au cours de cette période une véritable oligarchie marchande concurrence le pouvoir de l'évêque-comte allant jusqu'à édifier ce **troisième pont aux abords du port de Valendrès**. Le chantier débutera en 1308 pour un achèvement supposé vers 1385.



Ruines du châtelet encore debout au XIX<sup>e</sup> siècle (plan de Brassac, 1840)  
© Grand Cahors, Bibliothèque patrimoniale et de recherche

**Ce nouvel ouvrage d'art a une largeur de 6 m et une longueur de 172 m, dont 125 m environ au-dessus de la rivière.** Sa forme en dos d'âne, peu prononcée en rive gauche et marquant un profond dénivelé en rive droite, atteste de l'adaptation de la construction à la nature même du terrain. Cette appropriation de l'espace le sauve ainsi des nombreuses crues, fatales au pont Vieux et au pont Neuf. Construit en calcaire local, il se compose de six arches, dont deux ne sont immergées qu'en cas de crues, et qui ont la même ouverture de 16,40 m pour une même hauteur, masquant ainsi le fort dénivelé du tablier du pont. Le contrôle et la défense sont assurés par les châtelets d'entrée et les trois tours.

Avec l'accession au siège pontifical en 1316 du Cadurcien Jacques Duèze, sous le nom de pape Jean XXII, nombre de membres de l'élite urbaine le rejoignent en Avignon, amorçant le déclin de la ville. La guerre de Cent Ans et la grande peste de 1348 vont ravager la ville mettant un terme à la nécessaire expansion urbaine. Ce contexte historique explique en grande partie les difficultés rencontrées pour l'achèvement du pont Valentré. Au cours des siècles suivants, servant de desserte locale, le pont va souffrir d'une absence d'entretien. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle et la création de la notion de **Monument historique**, identifiant des édifices reconnus comme « grands témoins » de l'histoire nationale, pour que le pont devienne un emblème de la cité. Son classement, sur la première liste dressée en 1840, va permettre de lancer le premier grand chantier de restauration de l'édifice, intervenu à l'occasion de la mise en place du système d'adduction et de distribution d'eau potable et l'utilisation du pont comme aqueduc. Ce chantier qui se déroulera de 1879 à 1882, est confié à **Paul Gout**, architecte en Chef des Monuments historiques, ancien élève de Viollet-le-Duc.

En l'absence de certitude, quant à la fin du chantier, au fil des siècles une légende, fondée sur l'intervention du diable venu au secours de l'architecte, fait jour. En ce XIX<sup>e</sup> siècle, où la passion pour l'histoire s'exprime, où les contes et légendes fascinent, l'architecte en chef va immortaliser cette légende en faisant sculpter **un petit diable au sommet de la tour centrale**.



Le diable du Pont © Christian Lauzin

## LABELLISATIONS DIVERSES



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

### UNESCO :

Le pont Valentré constitue une des composantes, avec la cathédrale Saint-Etienne de Cahors, du bien en série 868 « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO** en 1998, dans la catégorie « bien culturel en série ». L'édifice dispose ainsi d'un plan de gestion qui reprend les données de l'étude de diagnostic sanitaire et programmatique commandée par la Ville en 2018. Même si cette étude a convenu de la solidité des structures en partie immergées, **le pont présente un état de détérioration des maçonneries, dû à la nature même de la pierre, et révélé par la perte des restaurations et rajouts réalisés lors du chantier de 1870**. Ce constat d'état très préoccupant s'est vu confirmé par la chute d'une des consoles du mâchicoulis sud de la tour ouest en janvier 2021 due à la fragmentation de la pierre. Cette spécificité du matériau a rendu impossible une restauration partielle et à contraint au démontage des parements sans réemploi possible.

Elément central de l'identité cadurcienne, **ce pont fortifié médiéval compte parmi les plus représentatifs et les mieux conservés d'Europe**. Très populaire, il figure régulièrement dans les classements consacrés aux plus beaux ponts du monde aux côtés d'autres édifices parmi les plus célèbres (Tower Bridge, Golden Gate). Aujourd'hui, il est entièrement piéton et près de **226 000 visiteurs** viennent contempler chaque année cette imposante construction. Il figure ainsi parmi les sites de visites les plus commentés par les visiteurs sur les réseaux sociaux et constitue donc un **atout majeur pour la notoriété et l'image de marque de la destination touristique**. Au-delà de son caractère emblématique et sa dimension internationale, il demeure un ouvrage majeur permettant la circulation quotidienne d'un grand nombre de piétons.



© Office de Tourisme - Cahors Vallée du Lot



© Ville de Cahors

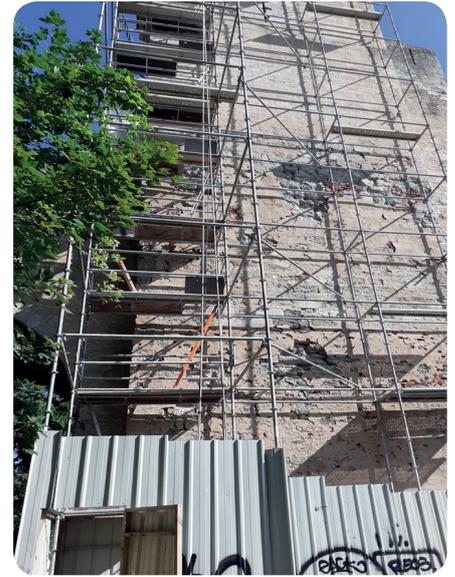
### CPER (Contrat de plan Etat-Région) :

Le pont Valentré, en tant que monument majeur du département, fait partie des **édifices inscrits au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027**. Ce dispositif, reproduit à l'échelle de chaque région, est le fruit du dialogue entre l'Etat et la Région Occitanie. Il vise à définir les **priorités de l'aménagement du territoire et le pilotage des investissements publics structurants**, en participant au rayonnement général de la Région Occitanie. Ainsi, le pont Valentré fait partie des projets ciblés par le dispositif, aux côtés notamment de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, les Arènes de Nîmes ou encore l'abbatiale de Conques, qui bénéficieront des 202 millions d'euros investis sur l'axe culturel.

# LES PRINCIPAUX DÉSORDRES DU PONT

De nombreuses faiblesses constatées sur les couvertures, des décollements d'enduits avec pertes de matière, des désordres sur les piles dus aux embâcles faisant disparaître, au gré de la montée des eaux de rivière, les remaillages du XIX<sup>e</sup> siècle, avaient rendu indispensable une nouvelle étude sanitaire exhaustive. **Confiée en 2019 à Frédéric Martorello, architecte du patrimoine et Rémy Fromont, ACMH, elle a permis de dresser un bilan sanitaire général et de proposer un programme pluriannuel de travaux.**

Même si les investigations, par géo radar et analyse visuelle subaquatique des piles, ont permis d'établir l'absence de faiblesses structurelles majeures, il n'en demeure pas moins qu'**une restauration totale s'impose**. Elle va nécessiter la mise en place d'échafaudages complexes, devant permettre la continuité des usages, la mise en place de barges fluviales, tout comme la mobilisation de crédits exceptionnels de par l'ampleur du chantier à venir.



Tour ouest  
Chantier 2021-2023

Crédit photographique et relevés ©Frédéric Martorello, Rémy Fromont, Gilles Séraphin, Hélène Schney, B.E.T.S., BPE Ingénierie



Tour ouest - Elévation sud  
Parements en partie basse lourdement repris avec renformis de brique et tuileau pulvérulents. Décollements d'enduit, parements pierre fortement altérés



Tour ouest - Détail de la base de la tour, angle sud-ouest  
Base du piédroit de l'arc dégradée. Parement fortement dégradé, lacunes, renformis brique et tuileau et décollements d'enduit



Tour ouest - Détail des machicolis sud  
Déjointoiement important, fort encrassement, développement de mousses et végétation invasive, glaces des machicolis et archivolte très dégradés.  
État critique



Tour ouest - Archère  
Fragmentation de la pierre et perte de matériaux



Arche rive droite et rampe d'accès - Elévation extérieure sud  
Présence de végétation invasive au droit du châtelet



Extérieur - Arche 4, Bec 4, Pile 4 (ouest)  
Détail de la pointe du bec altérée en partie basse, agrafes métalliques et lacunes importantes

# LE PROGRAMME DES TRAVAUX

## Tour par tour :

- Réparation des charpentes ;
- Réfection générale des couvertures en lauze (la plupart des tuiles en pierre ayant gelé) ;
- Restauration des parements avec remaillage et enduit d'uniformisation ;
- Restauration des machicoulis (reprise des glacis et changements de parement au profit de pierres plus résistantes), en 2021 une console est tombée de 25 mètres de hauteur qui a entraîné une intervention d'urgence avec dépose du machicoulis ;
- Restauration des passages voutés (chutes de matériaux et plaques d'enduit) ;
- Restauration et mise en sécurité des escaliers extérieurs d'accès aux tours ;
- Reprise des parements et enduits sous les voûtes entre piles (rivière navigable - risque de chutes de matériaux) ;
- Consolidation et reprise en sous oeuvre des différentes consoles.



Rive ouest  
Décomposition du machicoulis en cailloux

Crédit photographique et relevés ©Frédéric Martorello, Rémi Fromont, Gilles Séraphin, Hélène Schney, B.E.T.S., BPE Ingénierie



Extérieur - Arche rive droite - Elévation sud  
Encrassement des créneaux et du parapet, altération forte des parements pierre au droit de la gargouille avec concrétions calcaires importantes

## Piles :

- Affouillements des parties abîmées et greffes de parement sur les avant-becs ;
- Restauration des talons avec reprise des joints hydrofuges et greffes de parement ;
- Restauration des crénelages.

## Herse (entrée rive droite) :

- Restauration des crénelages et escalier d'accès à la plateforme ;
- Restauration de l'arche sèche de soutènement de l'escalier et porte.

## Parapet et chaussée :

- Restauration avec remplacement des pierres endommagées ;
- Suppression des réparations au ciment et remplacement par de la pierre ;
- Reprise de la calade et mortier de comblement afin de favoriser l'accessibilité pour tous.

En résumé, ce programme général de travaux va consister en la restauration des parties très dégradées ou lacunaires permettant de garantir un bon état de conservation de l'ensemble monumental dans le temps long tout en préservant l'authenticité de cet ouvrage.



# LE FINANCEMENT DU PROJET

Ce plan de financement prévisionnel est donné **à titre indicatif** et donnera lieu aux ajustements nécessaires. Il démontre l'ampleur de ce chantier et l'**importance d'un large partenariat** sans lequel les capacités budgétaires du maître d'ouvrage ne sauraient répondre à l'urgence de la situation.

## DÉPENSES

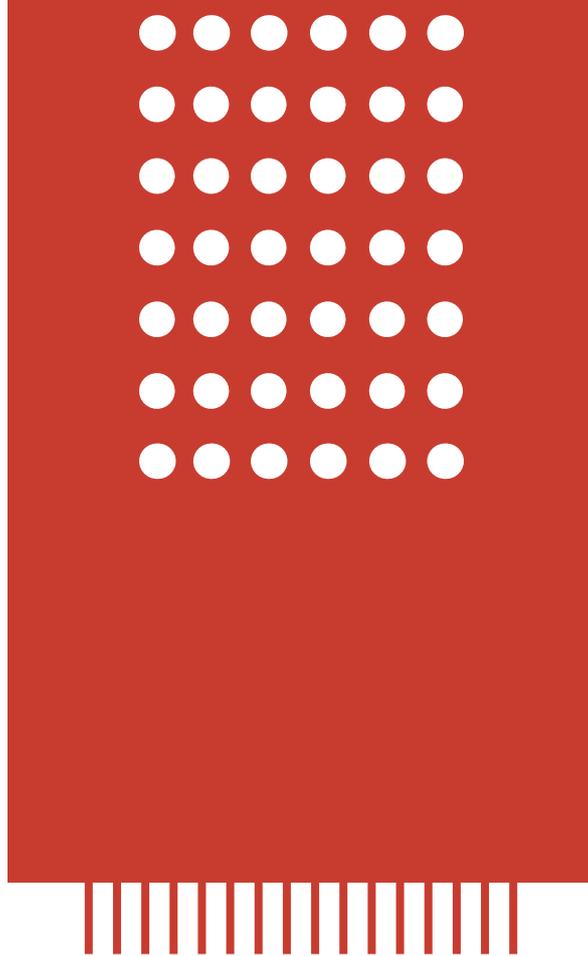
	<i>Opération globale H.T.</i>	<i>Par an (sur 6 ans)</i>
Travaux	5 533 720 €	922 287 €
MOE	1 326 280 €	221 047 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 860 000 €</b>	<b>1 143 333 €</b>

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL RAPPORTÉ À L'OPÉRATION GLOBALE

Etat - DRAC	2 058 000 €	30 %
Région Occitanie (25 % des travaux)	1 383 430 €	20 %
Département du Lot	686 000 €	10 %
Mission Bern	500 000 €	7 %
Reste à charge Ville de Cahors et mécénat	2 233 570 €	33 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 860 000 €</b>	<b>100 %</b>



©Pierre Lasvènes



# C O N T A C T S P R E S S E

---

**Direction de la communication / Ville de Cahors**

05 65 20 87 12

**Fondation du patrimoine**

05 32 97 55 42

**Andréa Gandner / Agence Signature**

06 35 36 38 44

